

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25/02/2010**

### ***I - Ouverture de la séance***

En ce jour du 25/02/2010, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme ALLEAU Martine. La séance commence à 17 h 30.

Sont absents et excusés :

Mlle BILLMANN Lucie (Déléguée élève 3A), M. BONNIN André (Conseiller Général), Mme GIRAUDEAU Arlette (Conseillère municipale), Mme LACAUD Christine (personnalité qualifiée), M. LOMAN Damien (représentant de groupement de parents d'élèves), M. MIGAUD (représentant de la Communauté d'Agglomération), M. THIBAUT François (représentant des parents d'élèves FCPE), M. VILLATE Alain (représentant des personnels ATOSS).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 20 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :  
Mme DELAGE Catherine, représentante du groupement de parents d'élèves.

### ***II - L'ordre du jour***

#### **Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration**

Seuls les membres présents au conseil d'administration du 26 novembre 2009 peuvent se prononcer sur le compte-rendu proposé.

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

#### **Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil**

Madame le principal demande à ce que soient ajoutés à l'ordre du jour les points suivants :

- contrat de gardiennage (point 10)
- tarif de la carte du self (point 11)
- sortie théâtre des classes de 6ème (point 12)
- concours de mathématiques : Kangourou (point 13)
- sortie des classes de 5ème : Moulin du Fâ (point 14)
- classe découverte : classe UPI (point 15)

Madame le principal énonce les questions diverses des représentants des parents d'élèves :

- voyages scolaires (FCPE)

- informations et absences des professeurs sur le carnet de correspondance et sur le site internet (FCPE)
- réunion d'information sur l'orientation en fin de 3ème (FCPE)
- demi-pension (PEEP)
- propreté des sanitaires (PEEP)
- garage à vélos (PEEP)

Le projet d'ordre du jour en 16 points est adopté à l'unanimité. Il devient donc l'ordre du jour.

### **Point N° 3 - Organisation du brevet - session 2010**

#### **3 - 1 - Dates du brevet**

##### **Enoncé de la délibération :**

Le brevet des collèges se déroulera les mardi 29 et mercredi 30 juin 2010.

Madame le principal demande que les élèves des classes de 6ème, 5ème et 4ème soient libérés ces jours-là, étant donné que le collège est centre d'examen (une remise d'ordre sera effectuée pour les demi-pensionnaires).

##### **Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

#### **3 - 2 - Journée banalisée du lundi 28 juin 2010**

##### **Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande à banaliser la journée du lundi 28 juin 2010 en vue de la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Il est rappelé qu'il y aura cours le 1er et 2 juillet, les vacances scolaires ne débutent que le vendredi 2 juillet après la classe.

##### **Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

### **Point N° 4 - Paiement par prélèvement automatique**

Madame LEANDRI, gestionnaire du collège, informe que le prélèvement automatique sera d'abord proposée aux familles non boursières et étendu ensuite à toutes les familles une fois le dispositif en place.

#### **4 - 1 - Autorisation de paiement par prélèvement**

##### **Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande d'autoriser le paiement par prélèvement automatique des créances selon l'échéancier suivant : entre le 8 et le 15 des mois de janvier, février, avril, mai, octobre et novembre pour le montant 1/3 du trimestre ; entre le 8 et le 15 des mois de mars, juin et décembre pour le solde définitif des trimestres.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**4 - 2 - Frais bancaires de rejet des prélèvements**

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de répercuter les frais de rejet des paiements par prélèvement automatique sur les familles.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**4 - 3 - Frais bancaires de prélèvements**

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de payer les frais de prélèvement automatique sur le R2.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 5 - Autorisation d'adhésion à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)**

**5 - 1 - Autorisation d'adhésion**

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation d'adhérer à l'ANCV.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**5 - 2 - Autorisation de signer la convention afférente à l'adhésion à l'ANCV****Énoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de signer la convention d'adhésion afférente à l'adhésion à l'ANCV.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 6 - Admission en non valeur**

Madame LEANDRI, gestionnaire du collège, demande l'autorisation de régler une créance de l'année 2003-2004 et les frais d'huissier, suite au non-paiement de la demi-pension d'une famille reconnue insolvable.

**Énoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de régler l'admission en non valeur de 395.71 €.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 7 - Autorisation de location d'un logement de fonction vacant****7 - 1 - Autorisation de location****Énoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de louer les logements de fonction d'une manière précaire.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**7 - 2 - Autorisation de signer la convention****Énoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de signer la convention afférente à la location des logements de fonction à titre précaire.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>20</b>	Nombre de votes POUR :	<b>20</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 8 - Autorisation de signature de la convention d'occupation précaire d'un logement de fonction pour Mme GENTY Hélène****Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de signer la convention d'occupation précaire d'un logement de fonction pour Madame GENTY Hélène.

**Remarques et commentaires :**

Arrivée de Mme WISS-VRIGNAUD Geneviève, conseillère municipale, à 18h10.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>21</b>	Nombre de votes POUR :	<b>21</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 9 - Rentrée 2010 : répartition de la Dotation Globale Horaire (DGH)**

Arrivée de Mme MENDES Maryline à 18h20.

Les membres du conseil d'administration ont reçu un tableau de synthèse avec leur convocation (tableau joint).

Madame le principal apporte 2 corrections sur ce tableau :

- sous-total des classes de 5ème : 154 h au lieu de 148 ;
- sous-total des classes de 4ème : 146.5 h au lieu de 176.

Madame le principal répond à la question des parents sur le H/E :

. Rentrée 2009 :  $H/E \text{ clg} = 683/566 = 1.207 + 2 \text{ HSA}$  pour le projet établissement

. Rentrée 2010 :  $H/E \text{ clg} = 659/582 = 1.132 + 3 \text{ HSA}$  pour le projet établissement.

Le H/E moyen pour le département est de 1.181 ; compte tenu de la taille de l'établissement, il est de 1.107.

Les représentants des personnels d'enseignement notent le paradoxe entre une DGH de 683 heures pour un effectif prévisionnel de 566 élèves (nous en avons en réalité 596) à la rentrée 2009 et une DGH de 659 heures pour un effectif prévisionnel de 582 élèves à la rentrée 2010. Certes, nous aurons une classe en moins en 4ème, mais la DGH pourrait tenir compte des effectifs dans les classes et de l'intégration des élèves des 2 classes d'UPI dans celles-ci.

Madame le principal demande la suppression d'un poste de PEGC section XIII (départ à la retraite) et l'ouverture d'un poste de certifié en technologie ainsi que la suppression d'un poste de sciences physiques (départ à la retraite). Un représentant des personnels d'enseignement exprime son désaccord avec cette suppression. Il lui est répondu qu'il n'y a pas assez d'heures en sciences physiques pour 2 postes.

Les représentants des personnels d'enseignement s'insurgent contre l'augmentation du nombre d'HSA au détriment des Heures Poste (8 % contre 7.4 %, en 2009.)

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande de voter le projet de répartition de la DGH 2010.

Les représentants des parents d'élèves et des personnels d'enseignement ont voté "contre". Madame WISS-VRIGNAUD s'est abstenue, elle explique qu'il s'agit d'un acte politique car la santé et l'éducation sont menacées ; un représentant des personnels d'enseignement ajoute que sa position est la même.

Madame le principal demande à l'assemblée une autre proposition. Aucune autre proposition n'a été faite par l'assemblée. Un représentant des personnels d'enseignement dit qu'à l'impossible, nul n'est tenu.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>6</b>
Nombre d'abstention :	<b>5</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>11</b>

La délibération n'est pas adoptée.

**Point N° 10 - Renouvellement du contrat de gardiennage**

Madame LEANDRI, gestionnaire du collège, précise que le contrat avec la société GIP arrive à terme le 05 mars 2010. Un appel d'offres a conduit l'établissement à choisir la société CTAM. Les tarifs sont identiques mais les prestations sont différentes (utilisation de micro et haut parleur compatibles avec ceux qui sont déjà existants dans l'enceinte du collège).

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de signer le contrat de gardiennage avec la société CTAM.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>22</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 11 - Tarif de la carte de self**

Madame LEANDRI, gestionnaire du collège, informe que le stock de cartes est épuisé. Il paraît plus judicieux de commander des cartes plus rigides auprès du fournisseur mais celles-ci sont un peu plus onéreuses. Il est donc demandé aux familles (en cas de perte, vol ou détérioration) de racheter cette carte.

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande de voter les tarifs de la nouvelle carte ultra rigide : 3.50 € pour la première, 5 € en cas de rachat.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>22</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 12 - Sortie théâtre des classes de 6ème**

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de faire payer aux familles la somme de 6 euros pour les élèves de 6ème désirant assister à la pièce de théâtre : "la fiancée de Barbe bleu" au Théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>22</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 13 - Concours de mathématiques pour les élèves de 4ème et 3ème**

**13 - 1 - Autorisation de faire participer les élèves**

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de faire participer les élèves volontaires de classes de 4ème et 3ème au concours de mathématiques Kangourou.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>22</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**13 - 2 - Participation financière des familles**

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de faire payer aux familles la somme de 2.50 € pour l'inscription au concours Kangourou.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>22</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 14 - Sortie des classes de 5ème**

Sortie au Moulin du Fâ le 19 avril de 8h00 à 17h00 pour les élèves des classes de 5ème latinistes.

Financement : Bus aller/retour offert par le Conseil Général, les entrées (au prix d'environ 6€/élève) sont prises en charge par le collège.

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation de faire la sortie au Moulin du Fâ, le 19 avril de 8h00 à 17h00 pour les élèves des classes de 5ème latinistes.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>22</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 15 - Classe découverte pour les classes d'UPI**

Madame le principal distribue à l'assemblée le projet de classe de découverte (voir document joint).

**15 - 1 - Organisation de la classe découverte**

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande l'autorisation d'organiser un voyage en classe découverte des classes d'UPI du 08 au 11 juin 2010.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>22</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**15 - 2 - Participation des familles**

**Enoncé de la délibération :**

Madame le principal demande, pour la classe découverte des élèves de l'UPI, l'autorisation de faire participer les familles pour un montant de 70 euros par élève.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	<b>22</b>	Nombre de votes POUR :	<b>22</b>
Nombre d'abstention :	<b>0</b>	Nombre de votes CONTRE :	<b>0</b>

La délibération est adoptée.

**Point N° 16 - Questions diverses**

**Pour information :**

Madame le principal répond aux questions diverses des représentants des parents d'élèves.

Voyages scolaires : les familles veulent plus d'informations et regrettent qu'aucune explication n'ait été donnée aux élèves n'ayant pas été retenus.

Le document distribué n'était qu'un sondage auprès des familles et non une proposition.

Des réunions d'informations ont eu ou vont avoir lieu prochainement. Réunion le 23/02 pour l'Irlande, le 02/03 pour l'Allemagne et le 23/03 pour l'Espagne (à confirmer).

Carnet de correspondance : serait-il possible de mettre plus d'informations (problème dans les classes entre autres)?

Les informations peuvent être transmises sous forme de dictée ou d'étiquette dans le carnet de correspondance.



Site Internet. Serait-il possible d'indiquer l'absence de professeur (en stage notamment) sur le site du collège ?  
Oui, cela pourrait être envisageable, voir qui peut s'en occuper.

Orientation fin de 3ème. Une réunion est-elle envisagée prochainement sur l'orientation en fin de 3ème ?  
Oui, d'ici une quinzaine de jours, car le collège manque actuellement d'informations. Les familles peuvent aller sur le site Onisep pour savoir où se déroulent les portes ouvertes des lycées (les informations sont également affichées dans le collège et dans certaines salles de classe).

Propreté des sanitaires. Les toilettes sont propres le matin à 8 h 00. Mais suite aux nombreuses dégradations au courant de la journée, elles deviennent très vite inutilisables.  
Les personnels témoignent de l'irrespect des élèves envers leur travail et les locaux.

Demi-pension. Plus d'entrées certains jours, plus de couverts à disposition, peu de temps pour se restaurer.  
Il y a toujours des entrées (mais pas toujours le choix en fin de service). Il y a une rotation avec les couverts, qui se situent à différents endroits, il suffit d'en demander lorsqu'il n'y en a plus. En 1/4 d'heure 90 élèves passent, donc un élève a en moyenne 30 mn pour manger. Mais certains attendent que des tables se libèrent car ils veulent manger avec les copains.

Garage à vélos. Les utilisateurs se plaignent d'attendre très souvent devant le garage.  
Le garage est ouvert 5 à 10 mn avant l'heure d'entrée. Certains élèves arrivent parfois avec 3/4 d'heure d'avance.

### **III - Conclusion**

Madame le principal remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur participation et les invite à prendre le verre de l'amitié.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 20 h 00.

**Le(s) responsable(s) de la prise de notes**

**Mme DELAGE Catherine, représentante du  
groupement de parents d'élèves.**

**La Présidente**

**Mme ALLEAU Martine**